



---

**Nombre de  
membres en  
exercice:** 10

**Séance du jeudi 15 décembre 2022**

**Présents :** 7

L'an deux mille vingt-deux et le quinze décembre à 18 heures 30  
l'assemblée régulièrement convoquée le 08 décembre 2022, s'est  
réunie en Mairie sous la présidence de Madame Laurence LEROY,  
Maire.

**Votants:** 8

**Sont présents :** Laurence LEROY, Martine CAUHAPÉ, Michel  
POSSAMAÏ, Lucette TERRASSON, Frédéric ARROYO, Frédéric  
CESBRON, Véronique DAUMEC

**Représentés :** Jean-Marc AUSTRUY

**Excusés :** Jérôme TROLLIET, Lionel FAUGÈRE

**Secrétaire de séance :** Véronique DAUMEC

---

\*Les procès-verbaux de mai à octobre 2022 sont approuvés à l'unanimité.

### **Vente de ferraille - ANNULÉ - DE 2022 30**

Madame le Maire indique au conseil municipal que suite à des rangements effectués dans le  
garage municipal des morceaux de ferraille ont été trouvés.  
Il serait souhaitable de vendre ces matériaux.

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à procéder à cette vente pour un montant de  
40 euros hors taxes.

*Votants : 8  
Pour : 8  
Contre : 0  
Abstention : 0*

**ANNULE ET REMPLACE DE 2022 30 Vente de ferraille - DE 2022 31**

Madame le Maire indique au conseil municipal que suite à des rangements effectués dans le garage municipal des morceaux de ferraille ont été trouvés.  
Il serait souhaitable de vendre ces matériaux.

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à procéder à cette vente pour un montant de **45 euros** hors taxes.

*Votants : 8  
Pour : 8  
Contre : 0  
Abstention : 0*

Madame le Maire présente les divers devis demandés :

Plusieurs entreprises ont été contactées et ont établi les devis suivants concernant :

• **Téléphonie Fibre :**

- Orange 190,00 euros / mois + 133.15 euros abonnement TTC
- Savia Conseil télécom 117,00 euros / mois + 112.00 euros abonnement TTC

L'entreprise Savia Conseil télécom est retenue.

• **Chauffe eau salle des fêtes :**

- NC Plombier chauffagiste à Gornac 1 150,00 euros TTC
- Thermeau clim 1 279,85 euros TTC
- FB Energies 2 012,35 euros TTC

L'entreprise NC Plombier est retenue.

• **Gouttière presbytère :**

- Galles Gilles 1 338,00 euros TTC
- Ambiance bois confort 1 210,00 euros TTC

L'entreprise Gallès est retenue en raison de l'urgence et de la disponibilité de l'entreprise.

• **Potelets allée des tilleuls :**

30 potelets

- Achat et fabrication par la commune 123x 1.5 / 1 757,44 euros HT  
114.3 x 2 / 1 601,28 euros HT
- Cofradis 2 020,00 euros HT

L'entreprise Cofradis est retenue.

• **Parvis de l'église :**

- CMR Exedra 26 022,60 euros TTC
- SGE TP 29 097,60 euros TTC
- Eurovia 32 993,76 euros TTC

L'entreprise CMR Exedra est retenue.

### **SDEEG (Syndicat départemental de l'Énergie Électrique de la Gironde) :**

Madame le Maire a reçu un technicien du SDEEG venu présenter l'état des lieux du réseau actuel. Il a établi un devis pour une extinction nocturne et pour la rénovation de l'éclairage public en Led.

Actuellement le réseau est géré par horloge astronomique et cellule photo sensible. Les travaux pour une extinction nocturne s'élèverai à 15 098 euros TTC.

Quant à une rénovation complète en Led sur toute la commune le devis s'élève à 39 233 euros TTC. Le conseil municipal prendra une décision au vu des différentes subventions possible.

### **Arrêt minute :**

Le montant des panneaux et de 2 poteaux s'élève à la somme de 555,90 euros.

### **Chauffage salle du conseil municipal :**

Le devis de détection de la panne de la climatisation réversible s'élève à la somme de 638 euros TTC. Dans l'immédiat, les réunions se tiendront dans la salle des mariages.

### **Voirie :**

La liste des routes susceptibles d'être présentées lors de la commission voirie à la communauté des communes est établie :

- Route Ferran
- Route Roux
- Trolliet Aéromodélisme
- sortie gonin vers Saint Martial

### **Repas du 3ème âge :**

Après étude des différents devis, le repas du 3ème âge aura lieu le 5 février à l'auberge Saint Jean Baptiste à Sauveterre de Guyenne.

### **SIVOM d'AEP de Saint Brice :**

Madame le Maire présente le document établi par le SIAEP concernant les résultats de l'étude sur la qualité de l'eau et de l'assainissement. Le conseil municipal approuve les résultats présentés.

La séance est levée à 21h .

